



## Compte rendu de la commission de quartier du Centre ville du 6 juillet 2010

### Ordre du jour :

- I.** Point sur les travaux et propositions ;
- II.** Déjections canines ;
- III.** Organisation de la Police municipale ;
- IV.** Divers.

Avant d'entamer l'ordre du jour, la présidente Martine Heym informe les membres de la commission que Véronique Schroetter fera dès lors partie de cette commission en remplacement de M. Nicolas Wadoux, démissionnaire.

Une minute de silence est ensuite observée en mémoire de Jean-Pierre Dreyer, membre de la commission récemment décédé.

### **I- POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS**

Faisant suite aux observations et suggestions formulées lors de la sortie en vélo du 21 janvier 2010 (visite des places et placettes) divers travaux ont d'ores et déjà été réalisés, d'autres sont en cours de réalisation ou à l'étude, Martine Heym a fait le point avec les services concernés :

- Le petit sentier rejoignant la rue Laure Mutschler fera l'objet d'un entretien hebdomadaire,
- Impossible de déplacer le poteau électrique de la place Hoch car il s'agit d'un transformateur important pour la distribution d'électricité à Erstein,
- Placer des bancs quai du Château pose problème car ceux qui s'y trouvaient auparavant ont été enlevés suite aux plaintes des riverains (bruit),
- la Petite rue de l'Agneau sera achevée entre le 20 et le 25 septembre 2010,
- Des panneaux « Sortie des écoles » seront mis en place,
- Les membres de la commission avaient suggéré de réduire la rue du Monastère à 1 voie et à 2 voies pour les vélos : la commission Urbanisme en examinera la faisabilité et la réalisation sera probablement prévue sur le budget 2011,
- « bateau » pour un trottoir de la rue Mercière devant Optissimo réalisé en juillet 2010,
- Des arceaux vélos ont été posés devant la Poste et Place Friedel,
- Place Friedel, les bacs à fleurs seront avancés et des bancs seront rajoutés,
- En ce qui concerne l'hypothèse d'un Centre-ville semi-piétonnier, cette dernière semble complexe pour l'instant ; il faudra revoir cette idée dans le cadre du réaménagement complet du Centre ville.
- Un problème de vitesse excessive avait été constaté dans la rue du Moulin et à l'île du Moulin : Raymond Fuhro et la commission sécurité et déplacement organiseront prochainement une réunion publique avec les riverains,
- Le réaménagement de la rue Laure Mutschler est prévu dans le cadre de la construction du 2e collège,
- la réhabilitation de la Place des Fêtes fait partie des travaux programmés par la municipalité en place, concertation avec les habitants à la rentrée,
- rue des Calfats : inquiétude quant à l'état de la passerelle reliant le quartier de la Filature à l'île du Schlossdichel, le diagnostic est en cours,
- rue des Serruriers en mauvais état : fera partie du plan annuel de réfection 2011,
- rue des Sœurs : entrée de l'immeuble n° 4 à sécuriser,

- place de l'Hôtel de Ville, la commission avait suggéré de remplacer les bacs à fleurs en béton gris qui n'étaient pas très esthétiques par un micro jardin ; cela s'avère impossible car un important réseau électrique enterré ne permet pas de creuser à cet endroit. La commission estime cependant que pour améliorer l'image de la Ville, il conviendrait de remplacer ces bacs ou de les remettre au goût du jour en les repeignant par exemple. Affaire à suivre...
- Jardins du presbytère : les membres de la commission apprennent que les jardins appartiennent au diocèse alors que l'église catholique et le presbytère sont propriétés de la Ville. Erstein Habitat s'occupera de cette réhabilitation ; en ce qui concerne l'aménagement de logements et du jardin, il faut l'accord des instances religieuses.
- Trottoir devant la Caisse d'Epargne : il y a un passage de réseau on ne peut donc pas planter d'arbres,
- Rue de l'Hôpital, après démolition de l'ancienne laiterie, il est envisagé la construction d'un parking agrémenté d'une importante partie paysagée,
- Rue des Bergers et place des bergers, les plots inesthétiques ont été enlevés et remplacés par des boules en fonte, une place de stationnement supplémentaire a été créée, un arbre planté et un banc ajouté,
- Rue Mercière, les trottoirs seront refaits et agrandis. Un problème de sens unique a été signalé rue Mercière entre les deux boucheries Kientzi et Zürcher, du fait que toute une partie de la rue est encore en double sens. Quelques membres de la commission suggèrent que les véhicules Kientzi devraient être garés dans le sens de la descente.
- Travaux d'avancement du fossé : Martine Heym explique qu'il a fallu étager et consolider une voûte qui avait été fragilisée, un riverain ayant raclé une partie du tablier pour faire un espace végétalisé. Cela ne portait pas à conséquence tant qu'il y avait le remblai mais avec l'ouverture du fossé la problématique est apparue. On a bon espoir cependant d'emprunter ce cheminement piétonnier et historique lors des Journées du Patrimoine dans la 3e semaine de septembre 2010.

## **II- Déjections canines**

Les membres de la commission de quartier sont invités à repérer des endroits « stratégiques » où il serait pertinent de mettre un distributeur de sachets et poubelle. Les différentes propositions seront examinées lors de la prochaine réunion de la commission. Un plan du secteur va être distribué aux nouveaux arrivants. Martine Heym répond au scepticisme de certains membres quant à l'utilité d'un tel équipement en informant la commission que l'expérience est d'ores et déjà concluante sur l'île du Schlossdichel.

## **III- Police municipale**

Avant de brosser de manière concise les missions et le travail de la Police municipale, Martine Heym informe la commission des résultats enregistrés lors du contrôle de vitesse effectué rues de Strasbourg et du 28 Novembre :

⇒ seulement 2,29 % des usagers ont roulé à plus de 50km/h et la vitesse moyenne enregistrée est de 34 km/h : on peut en conclure que la vitesse perçue est largement supérieure à la vitesse réelle, il n'en demeure pas moins qu'il convient de rester vigilant pour la sortie des écoles et les passages protégés.

### Principales missions de la Police municipale

- veiller à la sécurité des personnes et des biens,
- patrouilles mixtes avec la gendarmerie (code de la route, prévention routière, constats d'accident etc...),
- il existe un service de nuit en hiver de 21h à 1h du matin et en été de 22h à 1h du matin,
- les policiers municipaux ont un code de déontologie, des bulletins de service et passent la majorité de leur temps sur la voie publique,

- pour chaque intervention, ils rédigent un compte-rendu concis et rigoureux qu'ils remettent à leurs supérieurs, à la gendarmerie et au parquet,
- ils se réunissent chaque lundi de 12h à 13h pour faire le point sur leurs activités, la présence de tous les policiers est exigée,
- ils luttent contre les nuisances sonores, le non respect des endroits publics,
- ils assurent le service tranquillité-vacances,
- la mise en place des radars,
- ils enseignent l'éducation à la citoyenneté et à la sécurité routière dans les écoles avec le Conseil municipal des enfants,
- ils sont inscrits à des stages de formation obligatoires, sont armés et portent des gilets pare-balles,
- pour répondre à une question posée par Paula Leal Campos, Martine Heym précise qu'ils sont formés au maniement des armes.

La séance est clôturée à 22h30.

Signature de la Présidente  
**Signé**

Martine HEYM